

# CGU REEPR

---

## Informations Légales

Le site Internet [www.reepr.fr](http://www.reepr.fr), ci-après dénommé « ReepR » propose un service de mise en relation entre des personnes physiques ou morales mettant à disposition une prestation de dépannage.

L'accès au site, sa consultation et son utilisation sont subordonnés à l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales d'Utilisation de ReepR

Le site est édité par la société CARPUS, Société Anonyme, 22 rue d'Hauteville 75010 PARIS, immatriculée au RCS PARIS sous le numéro 488 183 674

Pour toute question sur l'entreprise, vous pouvez nous envoyer vos questions par email.

## Définitions

Chacun des termes mentionnés ci-dessous aura dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation du Service ReepR (ci-après dénommées les " CGU ") la signification suivante:

**Client :** désigne une personne morale ou physique majeure ayant un problème technologique à résoudre, et cherchant à le résoudre.

**Dépanneur:** Personne morale ou physique majeure proposant son savoir moyennant une indemnité de déplacement forfaitaire.

**Utilisateur:** Client ou dépanneur inscrit sur la plateforme

**Compte Personnel Client:** désigne l'espace gratuit, accessible depuis le Site Internet, que toute personne physique ou morale doit créer, et à partir duquel il peut diffuser, consulter, gérer, visualiser ses demandes de dépannage.

**Compte Personnel Dépanneur :** désigne l'espace gratuit, accessible depuis le Site Internet, que toute personne physique ou morale doit créer, et à partir duquel il peut répondre à des demandes de dépannage.

**CARPUS:** désigne la société qui édite et exploite le Site Internet, : CARPUS, Société Anonyme, 22 rue d'Hauteville 75010 PARIS, immatriculée au RCS PARIS sous le numéro 488 183 674

**Service client :** désigne le service CARPUS auprès duquel les clients et dépanneurs peut obtenir toute information complémentaire. Ce service peut être contacté par e-mail en cliquant sur le lien « contact » situé sur le Site Internet.

**Site Internet :** désigne le Site Internet exploité par CARPUS accessible principalement depuis l'URL [www.reepr.com](http://www.reepr.com) et permettant aux clients et dépanneurs d'accéder via internet au Service ReepR

## Objet

Les présentes CGU établissent les conditions contractuelles aux demandes et propositions de dépannage depuis le Site Internet.

## Acceptation

Toute création de compte sur le site ReepR de la part de clients ou de dépanneurs implique l'acceptation des présentes CGU et sa renonciation à se prévaloir de ses propres conditions générales d'achat.

Toute condition contraire opposée par l'utilisateur sera donc à défaut, d'acceptation expresse, inopposable à CARPUS, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que CARPUS ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales d'utilisation ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

## Utilisation du service ReepR

Utilisation du service ReepR pour les clients:

Un client ayant un problème technologique va exposer son problème en 3 questions lui permettant de qualifier son problème en cliquant sur le bouton "Trouver un ReepR"

Il précisera ensuite le temps pendant lequel il est disponible, et s'il souhaite un dépannage à domicile à distance, ou dans un lieu convenu à l'avance.

Il précisera le prix qu'il pense raisonnable de dépenser, entre 25 et 50€ étant entendu que plus le prix sera élevé, plus il trouvera rapidement quelqu'un. Le site enverra une recommandation pour chaque demande de dépannage.

Enfin il confirmera ses coordonnées et procédera au paiement provisoire.

Le paiement interviendra de manière définitive lorsqu'il aura confirmé sur la plateforme que le problème est résolu, ou lorsqu'il n'aura rien confirmé pendant un délai de 48 heures après le dépannage.

Dans tous les autres cas le paiement sera annulé et le client ne sera pas débité.

Le client ne choisit pas son dépanneur, c'est le dépanneur, en fonction de ses compétences, de la description du problème et du prix qui choisit de s'engager à effectuer le dépannage.

Après paiement, le client recevra une facture de mise en relation entre client et dépanneur correspondant à 10% du montant qu'il aura dépensé. le reste étant reversé au dépanneur comme défraiement forfaitaire d'intervention (déplacement, matériel...)

Utilisation du service ReepR pour les dépanneurs:

Un dépanneur souhaitant proposer ses services devra créer son compte sur la plateforme en répondant à toutes les questions qui seront posées de manière exhaustive et en fournissant toutes les pièces administratives:

Le compte sera manuellement activé par le service support de ReepR et pourra être désactivé à tout moment s'il contrevient aux présentes conditions générales.

La fourniture d'un extrait de casier judiciaire est demandée à tous les dépanneurs en raison de l'accès aux données personnelles sensibles de particuliers. Cette demande n'a pour but qu'un contrôle a posteriori en cas de fraude, vol de documents ou usurpation d'identité dont serait victime un client.

Le dépanneur accepte que le service ReepR déduise 10% de commission de mise en relation sur l'indemnité de défraiement payée par le client.

Le dépanneur a la possibilité de se rendre indisponible pour ne pas être sollicité par la plateforme pendant la durée de son choix, et de se rendre à nouveau disponible à tout moment.

Lorsqu'un dépannage est demandé par un client il est automatiquement proposé à l'ensemble des dépanneurs disponibles dans une zone géographique proche du client.

Tous les dépanneurs ont la possibilité d'accepter ou décliner la demande de dépannage. Si le dépanneur décline la demande de dépannage il n'y aura plus accès.

S'il l'accepte, il aura accès au détail de dépannage (informations complémentaires, adresse, coordonnées du client) et aura 20 minutes pour confirmer qu'il s'engage bien à le faire.

S'il ne le fait pas ou s'il annule, la demande de dépannage sera de nouveau proposée aux autres dépanneurs proches et n'y aura plus accès.

S'il accepte, qu'il parvient à dépanner le client et que le client confirme qu'il a été dépanné, il sera crédité de son indemnité d'intervention par virement chaque début de semaine.

La mise en conformité avec les administrations fiscales et sociales sont à la charge du dépanneur qui devra le cas échéant se mettre en conformité avec la loi en vigueur au moment du versement des indemnités de déplacement.

La société CARPUS SA au travers de son Site Internet ReepR ne saurait en aucun cas avoir de relation de subordination avec les dépanneurs ni être responsable de ses agissements.

Résumé des situations possibles.

		CLIENT	
		Problème résolu	Problème Non résolu
DEPANNEUR	Problème résolu	<p>Le client paie une indemnité de déplacement au dépanneur</p> <p>Le client paie à la plateforme Reep<sup>r</sup> une prestation de mise en relation</p>	<p>Un processus de litige est démarré entre le client et le dépanneur (on demande confirmation au dépanneur)</p> <p>En cas de désaccord, il y a médiation par le service Reep<sup>r</sup>.</p>
	Problème Non résolu	<p>Le client paie une indemnité de déplacement au dépanneur</p> <p>Le client paie à la plateforme Reep<sup>r</sup> une prestation de mise en relation</p>	<p>Aucun paiement</p>

En dernier recours l'arbitrage est effectué par le service Reep<sup>r</sup> et une solution amiable est proposée au client et au dépanneur.

## Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle (tels que notamment droits d'auteur, droits voisins, droits des marques, droits des producteurs de bases de données) portant tant sur la structure que sur les contenus du Site Internet, et notamment les images, sons, vidéos, photographies, logos, marques, éléments graphiques, textuels, visuels, outils, logiciels, documents, données, etc. (ci-après désignés dans leur ensemble « Eléments ») sont réservés. Ces Eléments sont la propriété de CARPUS SA.

Toute utilisation non expressément autorisée des Eléments du Site Internet, entraîne une violation des droits d'auteur et constitue une contrefaçon. Elle peut aussi entraîner une violation des droits à l'image, droits des personnes ou de tous autres droits et réglementations en vigueur. Elle peut donc engager la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur.

Toute reproduction, représentation, publication, transmission, utilisation ou modification, extraction, de tout ou partie des Eléments et ce de quelque manière que ce soit, faite sans l'autorisation préalable et écrite de CARPUS SA est illicite. Ces actes

illicites engagent la responsabilité de ses auteurs et sont susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires à leur encontre et notamment pour contrefaçon.

### **Modification du service Reep et des CGU**

CARPUS SA se réserve la possibilité, à tout moment, de modifier en tout ou partie les CGU.

Les Clients et Dépanneurs sont invités à consulter régulièrement les CGU afin de prendre connaissance de changements apportés.